



VILLE DE MONT-JOLI

LE

Murmure

BULLETIN MUNICIPAL

Objectif: Mont-Joli

PAGE 10

Numéro 58 - Hiver 2025

L'évaluation de ma propriété

PAGE 4

Avez-vous votre trousse 72 heures?

PAGE 8

SOMMAIRE

- P.3** · Budget de 15,9 M\$
· Où vont vos taxes?
- P.4** · L'évaluation de votre propriété
· Hausse de 30 % de l'évaluation
- P.5** · Investissements de 10,5 M\$
· Plaintes et requêtes
- P.6** · Nouveau site web
· Politique de confidentialité
- P.7** · Collecte sélective modernisée
· Plus de matières dans le bac bleu
- P.8** · Trousse 72 heures
· Les 7 éléments essentiels
- P.9** · Sécurité sur les routes
· Prévoyez sécuriser votre piscine
- P.10** · Concours de photo
· Spectacles au Château
· Films de voyage
- P.11** · De bonnes raisons de s'abonner à la biblio
· Expositon de Marie-Eve D'Astous
· Clubs de lecture et d'écriture

LE MOT DU *maire*

Le budget municipal pour l'année 2025 a été adopté en décembre dernier. Parmi les éléments clés de ce budget, la hausse du rôle d'évaluation. Celle-ci a entraîné une augmentation de la valeur des propriétés, ce qui reflète la dynamique positive de notre territoire.

Afin de tenir compte de cette évolution, nous avons décidé d'abaisser le taux de taxation, ce qui permettra de limiter l'impact pour les propriétaires.

Au moment de mettre sous presse, une rencontre d'information avec les représentants de la firme d'évaluation Évimbec avait lieu afin de permettre aux citoyens d'en apprendre davantage sur les mécanismes qui sous-tendent les rôles d'évaluation.

Parmi les priorités de ce budget, nous mettons l'accent sur la réfection de nos infrastructures. À cet égard, nous prévoyons un investissement de 7,3 millions de dollars pour la réfection des rues, notamment le boulevard Jacques-Cartier et l'avenue Benoit-Quimper.

Des sommes seront également allouées au développement résidentiel (1 M\$) et à la rénovation des terrains de baseball et de tennis (800 000 \$). Nous espérons que ces projets bénéficieront également de subventions pour maximiser leur impact.

Une autre priorité importante demeure le maintien du palais de justice, un dossier qui nous tient particulièrement à cœur. Nous continuerons de défendre le maintien de ce service pour notre région, en collaborant avec les autorités compétentes pour assurer sa pérennité et son bon fonctionnement. Le palais de justice est un service de proximité essentiel dans une communauté comme la nôtre.

Nous travaillons de concert avec la MRC de La Mitis sur une solution pérenne. Un projet a été soumis aux représentants du ministère de la Justice et les discussions se poursuivent.

Ce budget représente un levier essentiel pour assurer la qualité de vie de notre communauté, avec une attention par-

ticulière portée aux infrastructures, au développement économique et au développement résidentiel.

Dans le cadre de notre développement économique, nous sommes en démarche pour embaucher une ressource dédiée afin de renforcer notre soutien aux entreprises locales et attirer de nouveaux investisseurs. Nous sommes convaincus que cette initiative contribuera à stimuler l'économie locale et à offrir davantage de services à nos citoyens.

En tant que ville, nous faisons tout notre possible pour répondre aux attentes de nos citoyens et améliorer la qualité de vie. Cependant, malgré tous nos efforts, les résultats ne sont pas toujours à la hauteur des attentes, ni des espoirs. Cela tient à de nombreux facteurs qui échappent parfois à notre contrôle.

Néanmoins, nous restons déterminés et optimistes, résolument tournés vers l'avenir.

Il est important que nous continuions à nourrir une image positive de notre communauté et à en parler de manière constructive. Nous pouvons collectivement surmonter les défis et avancer.

Portons haut les couleurs de notre belle communauté.

Martin Soucy, maire





BUDGET 2025

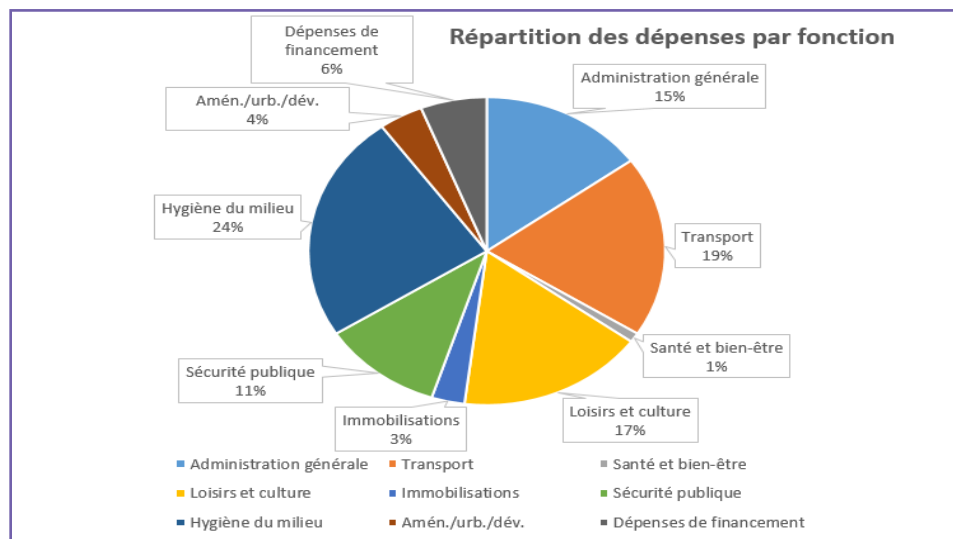
15,9 M\$

Le conseil municipal a adopté, le 17 décembre dernier, un budget de 15,9 M\$ en hausse de 4,95 % par rapport à celui de l'an dernier. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des coûts reliés à la collecte des matières résiduelles ainsi qu'à la mise à niveau de nos infrastructures d'eau.

Hausse de taxes limitée à 2,16 %
En 2025, le taux de la taxe foncière dans le secteur résidentiel passe de 1,26 \$ à 0,985 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation. Cette baisse du taux de la taxe foncière s'explique par l'augmentation du rôle d'évaluation. Ce dernier reflète une hausse de la valeur des propriétés sur notre territoire.

FAITS SAILLANTS

- ✓ Nouveau rôle d'évaluation 2025-2026-2027 en hausse de 28,7 %
- ✓ Augmentation de 2,16 % du compte de taxes pour une résidence évaluée en moyenne à 199 461 \$
- ✓ Baisse de la taxe foncière de 1,26 \$ à 0,985 \$/100 \$ d'évaluation
- ✓ Augmentation des tarifs d'aqueduc et d'égout de 13 %
- ✓ Augmentation des tarifs de collecte des matières résiduelles de 17 %
- ✓ Affectation de 200 000 \$ du surplus affecté au budget 2025
- ✓ Diminution de la dette de 9,5 % pour atteindre 8,7 M\$.



OÙ VONT VOS TAXES ?

La Ville gère avec rigueur et efficacité chacun des dollars perçus et provenant des différentes sources de revenus: taxes foncières, transferts gouvernementaux, compensations tenant lieu de taxes, services rendus, etc.

Ces sommes sont réinvesties à l'intérieur de différents secteurs d'activités afin d'assurer un niveau de service de qualité, qui répond aux besoins de l'ensemble

de la population en matière d'hygiène du milieu, de sécurité publique, de loisir et de culture, de transport, etc.

Toute l'information sur le budget 2025 et le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2025-2026-2027 est disponible sur notre site Web ville.mont-joli.qc.ca, sous l'onglet Ville, section Administration/Budget et finances.

TAUX DE TAXES PAR CATÉGORIE D'IMMEUBLES

	2024	2025	VARIATION
Résidentiel	1,260 \$	0,985 \$	- 0,275 \$
Non résidentiel	2,060 \$	1,820 \$	- 0,240 \$
Industriel	2,220 \$	1,920 \$	- 0,300 \$
Terrains vagues desservis	1,260 \$	0,985 \$	- 0,275 \$
Agricole	1,240 \$	0,810 \$	- 0,430 \$
Forestier	1,260 \$	0,985 \$	- 0,275 \$
Taxes pour la dette aqueduc/égout	0,100 \$	0,034 \$	- 0,066 \$

L'ÉVALUATION DE VOTRE PROPRIÉTÉ

Conformément à la Loi sur la fiscalité municipale, la MRC de La Mitis a mandaté la firme Évimbec ltée pour élaborer et mettre à jour le rôle d'évaluation foncière des municipalités de la MRC. Ce processus est réalisé en respectant les règlements et normes établis par le gouvernement du Québec.

La valeur réelle d'un immeuble est établie à partir de l'analyse des prix de vente des propriétés vendues à l'intérieur d'une période ciblée afin de respecter la date de référence au marché établie par la loi. Pour un immeuble résidentiel unifamilial, les techniciens et évaluateurs utilisent deux méthodes reconnues : la méthode du coût et la méthode de comparaison.

Principaux facteurs qui influencent la valeur des propriétés

- Le secteur
- Les dimensions du terrain
- La superficie habitable
- L'âge de la propriété, rectifié pour tenir compte de toute rénovation ou de tout ajout majeur
- La qualité de la construction



Le nouveau rôle d'évaluation est entré en vigueur le 1er janvier dernier.



Le nouveau rôle d'évaluation porte la hausse globale de la valeur foncière de 28,17 % pour atteindre 590,7 M\$.

AUGMENTATION DE 30 % DU RÔLE D'ÉVALUATION

La Ville de Mont-Joli voit sa situation foncière s'améliorer avec le dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation pour les trois prochaines années, soit 2025-2026-2027. Le nouveau rôle porte la hausse globale de la valeur foncière de 28,17 % pour atteindre 590,7 M\$. En ajoutant les édifices des gouvernements fédéral et provincial, l'évaluation totale grimpe à 759,9 M\$.

Le nouveau rôle d'évaluation est entré en vigueur le 1er janvier 2025. Les valeurs inscrites reflètent les conditions du marché au 1er juillet 2023. À moins de modifications à la propriété, ces valeurs sont valides pour toute la durée du rôle.

Le rôle d'évaluation foncière est l'inventaire de tous les immeubles situés sur le territoire d'une municipalité. Il indique la valeur de chaque propriété sur la base de sa valeur réelle. Dans l'ensemble, le marché immobilier de la ville a progressé contrairement au dernier dépôt des rôles, il y a trois ans.

Avec ce nouveau rôle, la valeur foncière de la résidence moyenne passe de 150 000 \$ à 200 000 \$.

Si l'augmentation de la valeur de votre propriété est supérieure à la hausse moyenne de la valeur des propriétés de même catégorie, il est probable que vous connaissiez une hausse de taxes plus importante que la moyenne. À l'inverse, si l'augmentation de la valeur de votre propriété est inférieure à l'augmentation moyenne, vous pourriez avoir une baisse de taxes ou une hausse moins importante que la moyenne.

Si vous êtes en désaccord avec la valeur inscrite au rôle de votre propriété, vous pouvez déposer une demande de révision auprès de la MRC de La Mitis. Une demande de révision doit être déposée au plus tard le 30 avril 2025. Des frais sont exigés pour chaque demande de révision.

Pour en savoir plus

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site web de la Ville à l'adresse <https://ville.mont-joli.qc.ca/taxes-et-evaluation/>

Un dépliant explicatif est en ligne sur le site de la Ville. Vous pouvez également vous le procurer à l'hôtel de ville.

DES INVESTISSEMENTS DE 10,5 M\$ EN 2025

Des investissements de 23 M\$ sont prévus au Programme triennal d'immobilisations (PTI), soit 10,5 M\$ en 2025, M\$, 4,5 M\$ en 2026, et 8 M\$ en 2027.

La protection et la réhabilitation des infrastructures essentielles d'aqueduc et d'égout et routières sont les éléments qui nécessiteront les investissements les plus importants, soit 7,3 M\$ en 2025. Cette somme ira à la réfection du boulevard Jacques-Cartier nord et de la rue Benoit-Quimper.

En travaux publics, une somme totale de 755 000\$ est également prévue pour l'acquisition d'équipements roulants tels que camionnette et camion polyvalent et d'un équipement recycleur d'asphalte.

Dans la foulée des projets résidentiels en cours, une somme de 1 M \$ est prévue pour le développement résidentiel Pelletier-Lebel. En loisirs, un montant de 800 000 \$ est planifié pour l'aménagement des terrains de baseball et de tennis. La réalisation de ces travaux est condition-

nelle à l'obtention de subventions. Une somme de 100 000 \$ est projetée pour différents aménagements à la bibliothèque en lien avec le Projet Mitis Lab et une autre somme de 50 000 \$ est réservée aux honoraires professionnels pour le projet de modernisation de la piscine Gervais-Rioux.



7,3 M\$ seront injectés dans la réfection du boulevard Jacques-Cartier et l'avenue Benoit-Quimper en 2025.

FAITES-NOUS PART DE VOS PRÉOCCUPATIONS

Si vous voulez exprimer une insatisfaction concernant une situation particulière ou si vous avez besoin d'informations sur un sujet spécifique, n'hésitez pas à remplir notre formulaire de plainte ou de requête sur le site de la Ville, sous l'onglet Service aux citoyens, section Greffe et communications. Vos commentaires sont précieux pour nous aider à améliorer nos services et à répondre efficacement à vos besoins.

Veuillez noter que toutes les demandes soumises en ligne seront traitées pendant nos heures de bureau, du lundi au jeudi, de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 15 à 16 h 30, et le vendredi, de 8 h 30 à midi. Assurez-vous de remplir correctement toutes les sections du formulaire.

Nous sommes là pour vous aider et pour garantir que vos préoccupations soient traitées de manière appropriée. Merci de votre collaboration et de votre engagement envers nos services.

VOS CONSEILLERS

Gilles Lavoie

District 1

Conseiller1villemj@gmail.com



Annie Blais

District 2

Conseiller2villemj@gmail.com



Robin Guy

District 3

Conseiller3villemj@gmail.com



Jean-Pierre Labonté

District 4

Conseiller4villemj@gmail.com



Alain Thibault

District 5

Conseiller5villemj@gmail.com



Denis Dubé

District 6

Conseiller6villemj@gmail.com





POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

Dans le cadre de vos échanges et communications avec la Ville de Mont-Joli, il peut arriver que vous partagiez des informations personnelles vous concernant ou concernant d'autres personnes. Ces informations sont indispensables pour vous offrir des services adaptés et de qualité.

La Ville s'engage à prendre toutes les précautions nécessaires pour garantir la protection de votre vie privée et de vos données personnelles. Ces informations sont utilisées uniquement dans le cadre des objectifs pour lesquels vous nous les avez fournies. Cet engagement est formalisé par la Politique de confidentialité de la Ville, dont l'entrée en vigueur remonte au 15 avril dernier.

Cette politique respecte les nouvelles exigences légales relatives à la confidentialité des données personnelles collectées par les organismes publics via des moyens technologiques. Elle vous permet également de mieux comprendre la nature des informations personnelles que nous recueillons, leur utilisation et les mesures de sécurité mises en place pour assurer leur protection.

Pour en savoir plus sur cette politique, rendez-vous à l'adresse suivante : <https://ville.mont-joli.qc.ca/politique-de-confidentialite/>

BIENVENUE SUR NOTRE NOUVEAU SITE WEB

Nous sommes ravis de vous présenter la nouvelle version de notre site internet. Grâce à cette refonte, nous avons mis l'accent sur la simplicité, la clarté et l'accessibilité de l'information, afin de vous offrir une navigation fluide et intuitive.

Quoi de neuf ?

Design moderne et adaptatif: le site s'adapte à tous les supports (ordinateurs, mobiles, tablettes) pour vous offrir une expérience optimale, quel que soit l'appareil que vous utilisez.

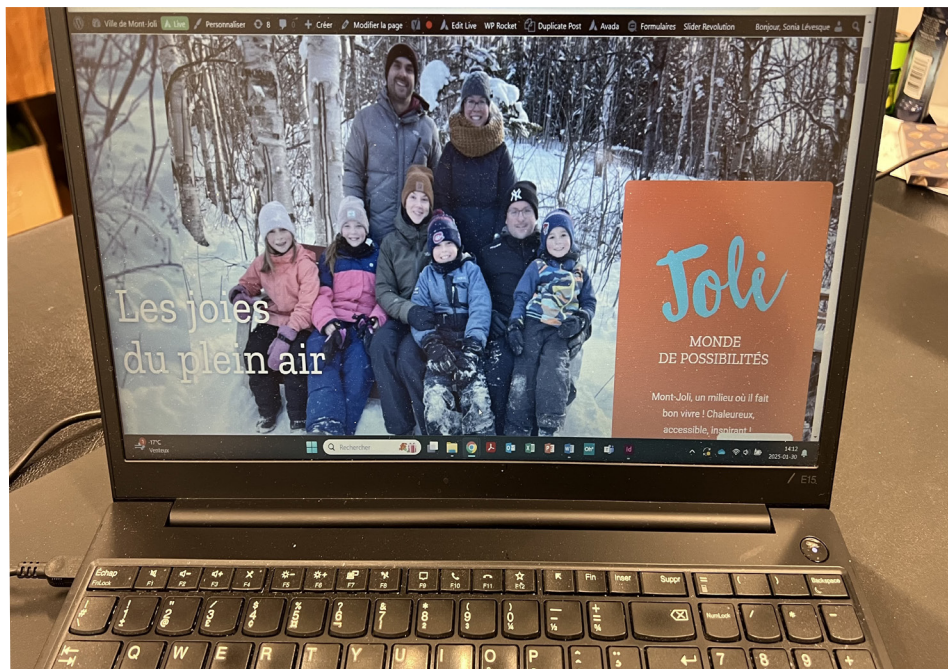
Navigation simplifiée: l'organisation du contenu vous permet de trouver facilement les informations dont vous avez besoin, que ce soit pour vos démarches

administratives, vos projets de loisirs ou les actualités locales. Une section est aussi réservée à l'histoire de la ville.

Des messages importants ou d'alerte sont diffusés dans le haut de la page d'accueil, lorsque la situation le requiert.

Vous retrouverez des services en ligne et à venir (voir plus bas). N'hésitez pas à nous faire part de vos impressions et suggestions pour nous aider à améliorer encore notre plateforme à l'adresse: communicationsmj@ville.mont-joli.qc.ca

Explorez dès maintenant notre site mis à jour et restez connecté à l'actualité de votre ville ! ville.mont-joli.qc.ca



La refonte du site a été réalisée par l'agence web Audace.

EN BREF

Un nouveau service de permis en ligne sera prochainement accessible sur notre site web! Vous pourrez obtenir votre permis de manière simple et rapide. Restez à l'affût en nous suivant sur nos réseaux sociaux et sur le Web. Abonnez-vous à notre infolettre via notre site Web.

PLUS DE MATIÈRES DANS LE BAC BLEU, FINI LA POUBELLE!

Qu'est-ce qui va maintenant dans mon bac bleu? Est-ce un contenant, un emballage ou un imprimé (papier et carton)?

Si la réponse est oui, alors hop dans le bac bleu! Plus besoin d'identifier le type de plastique ou de chercher un numéro, quelle que soit la composition de votre article, et peu importe où vous vous trouvez au Québec, il va à la récupération! Pour plus d'informations, visitez le site web bacimpact.ca.

Tri simplifié en trois catégories!

Afin de faciliter le tri, la liste des matières acceptées dans le bac bleu est élargie, uniformisée et réduite à 3 éléments à l'échelle du Québec:

Contenants: s'accompagne souvent d'un bouchon ou d'un couvercle.

Tous les contenants, emballages et imprimés, qu'ils soient en plastique, métal, verre, papier ou carton, sont acceptés dans le bac bleu. Par exemple, les contenants de yogourt individuel, les emballages de barres tendres, ainsi que les filets d'oignon sont maintenant acceptés.

Emballages: enveloppe, protège, et transporte facilement un produit.

Imprimés: papiers et autres fibres sur lesquels on peut retrouver textes, motifs ou images.

Cela signifie que de nombreux types d'emballages et de contenants auparavant exclus, comme les sacs de chips, pourront maintenant être récupérés. Fini la poubelle!

Pour en savoir plus: ecoregie.ca



COLLECTE SÉLECTIVE MODERNISÉE

Depuis 2025, vous pouvez laisser votre bac à déchets prendre le bord! Le but premier est d'améliorer l'efficacité du recyclage au Québec et de renforcer la responsabilité environnementale des producteurs qui mettent en marché des produits :

Uniformisation du système : uniformiser la collecte et le tri à l'échelle provinciale afin de simplifier la tâche des citoyens et améliorer la qualité des matières recyclées.

Valorisation des matières : assurer une quantité de matières suffisantes afin de leur trouver des débouchés et réduire leur impact environnemental. Responsabilisation des producteurs :

Encourager les entreprises à concevoir des produits plus écologiques, faciles à recycler ou à réutiliser.

Encourager l'économie circulaire: optimiser la gestion des ressources en récupérant, traitant et réintroduisant les matières récupérées dans le cycle de production.

Consultez le site Web www.ecoregie.ca pour des conseils de gestion de vos matières recyclables, pour l'outil d'aide au tri et pour les listes de matières acceptées.

Si vous générez beaucoup de matières récupérables, pas de problème, vous avez le droit d'utiliser un deuxième bac bleu gratuitement. Vous n'avez qu'à faire une demande à la RITMR en remplissant un formulaire à l'adresse : www.ecoregie.ca/nous-joindre ou par téléphone au 1 800 631-2924.

sécurité publique

LA TROUSSE 72 HEURES, UN GESTE ESSENTIEL POUR LES IMPRÉVUS ET VOTRE SÉCURITÉ

La loi sur la sécurité civile du Québec (article 5) rappelle que chaque citoyen est le premier responsable de sa sécurité et de son autonomie. Dans cette optique, il est fortement recommandé à tous de prévoir une trousse d'urgence, communément appelée trousse 72 heures.

Cette trousse permet d'assurer votre autonomie en cas de sinistre ou d'interruption de services, comme une coupure d'eau due à des réparations.

L'une des composantes essentielles de cette trousse est l'approvisionnement en eau potable. Il est recommandé de disposer de 2 litres d'eau par personne et par jour, pour une durée de 72 heures.

Autrement dit, pour chaque membre de votre foyer, vous devez prévoir 6 litres d'eau pour une période de trois jours. Cela vous permettra de faire face à des situations imprévues, comme une coupure d'eau temporaire.

Le service des travaux publics intervient généralement pour résoudre les situations exceptionnelles dans les 72 premières heures. Ce délai permet aux autorités locales de se préparer à une gestion plus étendue si nécessaire.

Cependant, comme le précise l'article 6 de la loi sur la sécurité civile du Québec, la municipalité a la responsabilité d'aider les citoyens en cas d'incapacité à

subvenir à leur propre sécurité, tout en encourageant la participation active des citoyens à prendre des mesures préventives pour limiter les conséquences des sinistres.

Il est important de souligner que dans des situations de courte durée, comme une coupure d'eau de 12 à 24 heures, la distribution d'eau par la municipalité n'est pas envisagée.

En revanche, les citoyens ayant préparé une trousse 72 heures seront pleinement autonomes et n'auront pas à compter sur des secours externes.

LES SEPT ÉLÉMENTS ESSENTIELS

Voici ce votre trousse devrait contenir pour être pleinement autonomes pendant 72 heures.

- ✓ Eau potable : 6 litres par personne (prévoir une caisse de 24 bouteilles de 500 ml pour 2 personnes, à renouveler annuellement).
- ✓ Nourriture non périssable (pour 3 jours).
- ✓ Ouvre-boîte manuel.
- ✓ Radio à piles — avec piles de rechange.
- ✓ Lampe frontale ou de poche — avec piles de rechange ou lampe à manivelle.
- ✓ Briquet ou allumettes et chandelles.
- ✓ Trousse de premiers soins — incluant antiseptiques, analgésiques, bandages,

ciseaux, etc.

Une fois préparée, cette trousse garantit que vous serez autonome pendant les premières 72 heures d'une situation

d'urgence. En anticipant ces besoins, vous contribuez activement à votre sécurité et à celle de votre famille.



La trousse d'urgence permet de parer aux imprévus comme les coupures d'eau temporaires.

sécurité publique

VOTRE VOITURE PASSE-T-ELLE POUR UN IGLOO ?

Il n'est pas rare de croiser des igloos ambulants sur la route, après des précipitations de neige.

Avant de prendre le volant, assurez-vous de bien dégager le pare-brise et les vitres de votre voiture. Retirez toute accumulation de neige ou de glace qui pourrait se détacher pendant la conduite. Cela est essentiel pour la sécurité de tous.

Abri temporaire

L'accumulation de neige ou de glace peut entraîner des déchirures de la toile de l'abri et compromettre la solidité de sa structure. Pour prévenir ce risque, il est important de déneiger régulièrement votre abri. En cas de pluie verglaçante,

veillez à retirer la glace rapidement.

Déneiger les accès

Les passages menant à votre domicile, tels que les portes, les fenêtres des chambres et les escaliers extérieurs, doivent être dégagés en tout temps. En cas d'urgence, vous pourrez ainsi évacuer rapidement. Veillez également à ce que votre adresse civique soit visible depuis la rue, afin que les secours puissent la localiser facilement si nécessaire.

Entretien de la cheminée

Si vous chauffez votre domicile au bois, il est essentiel de faire inspecter et ramoner régulièrement votre cheminée

pour garantir son bon fonctionnement et réduire considérablement les risques d'incendie. N'oubliez pas d'installer un détecteur de monoxyde de carbone, un dispositif qui peut véritablement sauver des vies.

Prudence avec les cendres

Les cendres chaudes doivent être placées dans un seau en métal avec un couvercle métallique.

- Conservez ce seau à l'extérieur, sur une surface non inflammable.
- Éloignez-le d'au moins un mètre de tout matériau combustible, comme les murs, cabanons ou clôtures.

PENSEZ À SÉCURISER VOTRE PISCINE

Drôle de sujet direz-vous en plein coeur de l'hiver mais un citoyen averti en vaut deux !

Nous vous rappelons que de nouvelles normes de sécurité ont été établies par le gouvernement du Québec en ce qui a trait à toutes les installations de baignade résidentielles (piscines ou spas), incluant celles construites avant 2010.

Vous avez **jusqu'au 30 septembre 2025** pour effectuer les ajustements requis,

conformément au Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles.

Il est essentiel que toutes les piscines respectent ces normes afin de réduire les risques de noyade et d'assurer un environnement sécuritaire pour tous.

Pour en savoir plus, communiquez avec l'inspectrice municipale, Mélanie Tremblay au 418 775-7285 poste 2109.



DÉNEIGER ❄️
MA VOITURE,
JE PRENDS LE TEMPS

En tout temps

Société de l'assurance automobile Québec

ACMQ

VILLE DE MONT-JOLI



IRISH CREAM EN SPECTACLE AU CHÂTEAU

Pour célébrer la Saint-Patrick, le groupe matanaï Irish Cream sera en spectacle au Château Landry le vendredi 14 mars, à 20 h.

Ambiance festive aux airs de la musique traditionnelle irlandaise et écossaise.

Plus de détails à venir. Suivez-nous sur Facebook, Instagram et notre site web (calendrier d'activités).

À venir

Parmi les activités à venir au Château: une dégustation de gin et whisky, et le spectacle de Blue Royal, un duo indie rock de Montréal.

Plus de détails à venir en nous suivant sur Facebook, Instagram, Voilà!, notre site web (calendrier d'activités).

Abonnez-vous également à notre infolettre <https://ville.mont-joli.qc.ca/> pour ne rien manquer de nos activités de loisirs et culturelles.

CAPTUREZ MONT-JOLI EN PHOTOS

Il est toujours temps de participer à notre concours de photo en vue d'illustrer le calendrier municipal 2026.

Les participants doivent être résidents de la ville et peuvent soumettre jusqu'à quatre photos, soit une par saison. Les photos doivent être en format paysage, haute résolution et en couleur, prises dans des endroits facilement reconnaissables de Mont-Joli.

Les participants doivent identifier leurs photos par un titre, joindre leurs coordonnées et les faire parvenir à l'adresse: communicationsmj@ville.mont-joli.qc.ca

Un jury évaluera les photos selon l'originalité, la qualité et la représentation des saisons. Un total de treize photos sera

sélectionné pour illustrer la couverture et les 12 mois du calendrier. Les lauréats des trois premiers prix recevront respectivement 150 \$, 100 \$ et 50 \$. Les auteurs des dix autres photos sélectionnées recevront un billet-cadeau de la Chambre de commerce et industrie de la région de Mont-Joli-Mitis d'une valeur de 25 \$.

Les gagnants seront annoncés lors d'un événement en novembre à la Bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers, avec une exposition des photos gagnantes et la distribution du calendrier en décembre. Le concours se clôture le 28 septembre 2024.

Ouvert à tous, amateurs et professionnels.



Une des photos primées en 2024 pour le calendrier 2025. Il s'agit d'une photo de M. Martin Daraïche.

FILMS DE VOYAGE

Les prochains films à voir au Château Landry sont :

27 février : Splendide Islande et ses trésors cachés

27 mars : Amsterdam et les Pays-Bas, au fil de l'eau

15 mai : Amérique du Nord en Westfalia
Deux représentations: 13 h 30 et 19 h 30. L'entrée est gratuite. Les films sont

présentés par les Aventuriers voyageurs. Quelques mots sur la prochaine destination : l'Islande. Sur quelle autre île trouverez-vous des volcans, des geysers, des sources d'eau chaudes et des glaciers à profusion? L'Islande est unique, majestueuse avec toujours cette incroyable lumière propre aux pays nordiques.

loisirs et culture

DE BONNES RAISONS DE S'ABONNER À LA BIBLIO

Il y a plusieurs bonnes raisons de s'abonner à la Bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers.

- Accéder gratuitement à une vaste sélection de livres. Profitez d'un large choix de livres, livres numériques, livres audio, films, musique et jeux vidéo.
- Partager des moments en famille. Vos enfants y trouveront des livres adaptés à leur âge et des activités variées : contes, etc.
- Travailler dans un cadre calme et inspirant. La bibliothèque offre un environnement idéal pour vous concentrer avec Wi-Fi gratuit. Des espaces individuels ou partagés sont disponibles.

- Assister à des conférences captivantes sur différents thèmes.



CLUBS DE LECTURE ET D'ÉCRITURE

Les rencontres du club de lecture et du club d'écriture se poursuivent jusqu'en juin. Le club de lecture réunit les amateurs de lecture les premiers lundis du mois, à 18 h 30. Le club est toujours prêt à accueillir de nouveaux membres. Suffit de communiquer avec Francine Leblanc, au 418 775-2728.

Le club d'écriture se réunit deux fois par mois, soit les 1er et 3 dimanches, à 13 h 30. Pour en savoir plus: Gilberte Leblanc, 418 775-1999.

Dans les deux cas, les rencontres ont lieu à la salle Rotary de la Bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers.



MARIE-EVE D'ASTOUS EXPOSE

Pendant les mois de février et mars, l'artiste multidisciplinaire Marie-Eve D'Astous présentera une exposition à la bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers. Cette année, elle dévoile des toiles à l'acrylique, influencées par le pop art et le portrait animalier.

« Je cherche à créer des contrastes puissants qui dynamisent et donnent vie à mes sujets. Je me suis lancée à la recherche d'une thématique et d'un courant qui me représentaient davantage. Cette série de portraits, éclatée par les couleurs et la diversité des thèmes, reflète plus que jamais ma personnalité », confie l'artiste.

Par ailleurs, Marie-Eve D'Astous est impliquée dans des projets de COSMOSS de La Mitis pour la littératie. Elle est également, depuis plus de cinq ans, la créatrice des décors pour la classe de français-théâtre de Louise Boulianne.



40, avenue de l'Hôtel-de-Ville
Mont-Joli (Québec) G5H 1W8
418 775-7285, poste 2100

Travaux publics
418 775-7285, poste 2160

www.ville.mont-joli.qc.ca